

Séance extraordinaire du 18 novembre 2013



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 18 novembre 2013 à 19 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy

Siège # 2 M. Richard Morin

Siège # 3 M. Michel Roy

Siège # 4 M. Paul Joly

Siège # 5

Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Rosaire Coulombe, maire suppléant.

Mme Huguette Plante, mairesse, assiste à la session et occupe le siège no 5

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Cette séance n'a fait l'objet d'aucun avis public de convocation

2013-11 02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION 237

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance.

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.

Adoptée unanimement

2013-11 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 238

- **01** - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
- **02** - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- **03** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- **04** - ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRE 11-013 DÉMOLITION INTÉRIEURE
- **05** - FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL, PÉRIODE DES FÊTES
- **06** - VARIA
- **07** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- **08** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut.

Adoptée unanimement

2013-11
239

04 - ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES 11-013, DÉMOLITION INTÉRIEURE

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a procédé à un appel d'offres, sur invitation, concernant la démolition intérieure de l'immeuble du 763 14e Avenue, La Guadeloupe;

Attendu le rapport d'ouverture de soumissions déposé devant ce conseil pour en faire partie intégrante de la présente résolution;

Attendu la vérification de conformité, effectuée par la direction générale, des documents de soumissions du plus bas soumissionnaire;

En conséquence:

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- de retenir la soumission la plus basse au montant de 24,374.70\$, taxes incluses;
- d'adjuger le contrat de démolition à "Construction Robert Bolduc inc"
- d'autoriser la direction générale à déboursier:
 - 50% de la valeur du contrat immédiatement
 - 50% du la valeur du contrat sur facturation, lors de la réception des travaux
- d'affecter un montant de 25,000\$ du surplus accumulé au fonds d'opération 2013

Adoptée unanimement

2013-11
240

05 - FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL, PÉRIODE DES FÊTES

Attendu que la convention collective prévoit un certain nombre de journées de congé pendant la période des Fêtes;

Attendu que, pendant cette période, les employés du secrétariat municipal effectuent des opérations administratives:

- Fermeture financière de fin d'année et préparation des documents de vérification externe;
- Relance du système de paie pour le nouvel exercice financier
- Saisi du budget 2013 sur les formulaires du MAMROT
- Épuration et reclassification du système d'archivage

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité d'autoriser la fermeture du bureau municipal du lundi 23 décembre 2013 au vendredi 3 janvier 2014 inclusivement; relance des heures d'ouverture régulières, lundi le 6 janvier 2014.

Adoptée unanimement.

06 - VARIA

Dépôt d'un avis de la Régie des alcools, des courses et des jeux concernant le transfert de permis d'alcool de l'Hôtel Gaétan Robert à 9274-2949 Québec inc. "Le CAVREAU", 455 14e avenue, La Guadeloupe, dossier 285-171.

Le conseil ne s'opposant pas à la demande de transfert et l'établissement se conformant à la réglementation municipale, la municipalité n'interviendra pas au dossier.

- 1 Bar avec autorisations de danse et spectacles (sans nudité)

- 1 Bar sur terrasse

07 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

**2013-11
241**

08 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu unanimement que cette session spéciale soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h30

Rosaire Coulombe, maire suppléant Marc-André Doyle, dir. gén. & sec.